

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 121,852 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la violence contre les femmes est aujourd'hui la plus généralisée des atteintes aux droits humains et qu'elle survient dans toutes les sociétés, à l'étranger comme au Québec où une femme sur quatre a déjà été victime de violence de la part de son conjoint ou son ex-conjoint.

ATTENDU QUE pour mettre fin à la violence contre les femmes, il faut agir au niveau des comportements et pas seulement des législations, et que dans cette perspective une campagne de sensibilisation et d'éducation destinée au grand public apparaît l'outil privilégié pour changer les attitudes.

L'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussigné-e-s, demandons au gouvernement du Québec de s'engager dans **une large campagne de sensibilisation s'étendant sur une période de 10 ans et visant le grand public, notamment par le recours aux médias**, afin que toutes et tous soient responsabilisé-e-s et deviennent conscient-e-s du caractère criminel et intolérable des comportements violents à l'égard des femmes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Jocelyne Caron
Jocelyne Caron, députée de Terrebonne

3 décembre 2004
Date



Halte à la violence contre les femmes !

Pétition pour une campagne gouvernementale
de sensibilisation et d'éducation sur 10 ans au Québec

Monsieur Jean Charest,
Premier Ministre du Québec,
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Attendu que la violence contre les femmes est aujourd'hui la plus généralisée des atteintes aux droits humains et qu'elle survient dans toutes les sociétés, à l'étranger comme au Québec où une femme sur quatre a déjà été victime de violence de la part de son conjoint ou son ex-conjoint.

Attendu que pour mettre fin à la violence contre les femmes, il faut agir au niveau des comportements et pas seulement des législations, et que dans cette perspective une campagne de sensibilisation et d'éducation destinée au grand public apparaît l'outil privilégié pour changer les attitudes.

Nous, soussigné-e-s, demandons au gouvernement du Québec de s'engager dans une large campagne de sensibilisation s'étendant sur une période de 10 ans et visant le grand public, notamment par le recours aux médias, afin que toutes et tous soient responsabilisé-e-s et deviennent conscient-e-s du caractère criminel et intolérable des comportements violents à l'égard des femmes.

Nom	Ville	Province	Signature
1 FORTIN CHRISTINE	Chibougamau	QUÉBEC	Christine Fortin
2 Touchette Joanne	Chibougamau	Québec	Joanne Touchette
3 HELENE COUDÉ	Chibougamau	Québec	Hélène Coudé
4 Marie-Paula	Chibougamau	Québec	Marie-Paula
5			
6 Pierre Elms	Chibougamau	Québec	Pierre Elms
7 STUPHANE PARENT	Chibougamau	Québec	Stéphane Parent
8 Pierrette D'Amour	Chibougamau	Québec	Pierrette D'Amour
9 Louis Haldors	Chibougamau	Québec	Louis Haldors
10 Marcell Gilbert	Chibougamau	Québec	Marcell Gilbert
11 Michel Tremblay	Chibougamau	Québec	Michel Tremblay
12	Chibougamau	QUÉBEC	Suzanne Rite
13 Kevin Hurtubise	Chibougamau	Québec	Kevin Hurtubise
14 Claudette Tardif	Chibougamau	Québec	Claudette Tardif
15 RAYMOND JOHY	Chibougamau	Québec	Raymond Joly
16 DUFOUR Claudette	Chibougamau	Québec	Claudette Dufour
17 LAROUCHE CHRISTINE	Chibougamau	P.Q.	Christine Larouche
18 Savard Sylvie	Chibougamau	P.Q.	Sylvie Savard
19 Julia Theriault	Chibougamau	Québec	Julia Theriault
20			

Merci de retourner cette pétition avant le 1^{er} décembre 2004

À : Amnistie internationale, 6250 boul. Monk, Montréal (Québec) H4E 3H7

Ou à : La Fédération des femmes du Québec, 110 rue Ste-Thérèse, bureau 309, Montréal (Québec) H2Y 1E6

**La violence contre les femmes:
un scandale universel, mais pas une fatalité.
Ensemble nous pouvons changer les choses!**

Au cours de sa vie, une femme sur trois sera battue, contrainte à des rapports sexuels ou victime de violence... uniquement parce qu'elle est une femme. Cela représente plus d'un milliard de personnes! De la naissance à la mort, en temps de paix comme en temps de guerre, les femmes sont en effet exposées à des actes de discrimination et de violence commis par l'État, par la société dans laquelle elles vivent ou par leur famille. Une violence qui ignore les barrières de la richesse, de la race ou de la culture. Une violence qui, hélas, se retrouve tout aussi bien chez nous.

Amnistie internationale a décidé plus tôt cette année de se joindre aux mouvements de femmes à travers le monde pour clamer haut et fort que cette violence est inacceptable. À cette fin, elle a lancé la campagne mondiale «Halte à la violence contre les femmes!»

Cette violence se perpétue parce que nous la permettons; trop souvent les femmes ont peur ou honte d'en parler, les hommes la nient et la société l'excuse au nom de la culture ou de la tradition. Bien que nécessaires, les lois ne peuvent à elles seules l'enrayer. Cette violence ne cessera que lorsque chacun de nous aura pris l'engagement de ne pas en commettre, ne pas tolérer

Dans bien des cas, cela implique de modifier des comportements, de changer des attitudes. À cette fin, une campagne médiatique de longue durée, sur le modèle de celles contre l'alcool au volant ou le tabagisme, peut jouer un rôle fort utile. Amnistie internationale s'est donc associée à la Fédération des femmes du Québec pour lancer une pétition demandant au gouvernement du Québec qu'il s'engage dans une vaste campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes. Le 6 décembre prochain, à l'occasion de l'anniversaire du massacre de Polytechnique, l'ensemble des signatures seront remises au gouvernement du Québec.

Ensemble nous pouvons changer les choses... alors s.v.p. signez cette pétition et retournez-la au 6250, boul. Monk, Montréal (Québec) H4E 3H7 ou mieux, rendez-vous à l'adresse www.amnistie.qc.ca/femmes pour télécharger la pétition et la faire circuler autour de vous. Attention: 1^{er} décembre, date limite de retour!

«Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme.» (Genèse 1, 27)

Michel Frenette

✂

«Je demande au gouvernement du Québec de s'engager dans une large campagne de sensibilisation s'étendant sur une période de 10 ans et visant le grand public, notamment par le recours aux médias, afin que toutes et tous soient responsabilisés et deviennent conscients du caractère criminel et intolérable des comportements violents à l'égard des femmes.»

NOM: GILLES DOULIN

VILLE/PROVINCE: J.E.-FOY 3772 LG MARIE

JE SIGNE: *Gilles Doulin*

